

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2010

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Jacques IDOMENEE	à	André PAILLAS
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Véronique PEBEYRE	à	Dominique QUEHEILLE
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Laurence BORAU	suppléante de	Didier LOUSTAU
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE
	Stéphanie REDAL	suppléante de	Jean-Pierre TERUEL

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG.

RAPPORT N° 53

PROGRAMME LEADER – DEMANDES DE SUBVENTION

Madame JAUBERT-BATAILLE expose :

1 - Petite enfance : Développement du RAM

Suite à la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2009 relative au développement du RAM et compte tenu du report de la date de démarrage des actions sur les

Communautés de Communes de Josbaig et de la vallée d'Aspe, le plan de financement a été réajusté comme suit :

ANNÉE 2010

DEPENSES	Montant réel supporté	RECETTES	Montant TTC	%
Animation	15 300	Financements publics		100
Coordination	1 080	LEADER (FEADER)	4 927	
Déplacements	1 080	CG	1 595	
(assurance + carburant)	130	CAF prestations	4 149	
Intervenants	300	CAF CEJ CCPO	3 188	
Fonctionnement		CCPO	4 031	
TOTAUX	17 890		17 890	100%

Les crédits sont inscrits à la section fonctionnement du BP 2010.

2 - Animation d'un réseau « Spectacle Vivant » sur le territoire du Haut Béarn

Le service Spectacle Vivant de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais est identifié et reconnu, depuis sa création, comme un pôle de ressource fort sur le territoire intercommunal mais également bien au delà.

En 2009, ce service, déjà soutenu par les institutions que sont le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et le Conseil Régional Aquitaine, a obtenu le label national « Scène conventionnée Arts de la marionnette et théâtre d'objets », attribué par le Ministère de la Culture.

Dans ce contexte, le service Spectacle Vivant a été sollicité par les intercommunalités situées sur le territoire du Pays d'Oloron Haut Béarn pour les faire bénéficier de son expertise et les accompagner dans leur structuration en matière de spectacle vivant.

Conformément aux demandes des partenaires financiers, et notamment du Conseil Général 64 (CCD), un travail majeur de mise en réseau, d'accompagnement administratif et technique, de communication et de concertation est maintenant à mettre en place pour diffuser des spectacles sur les territoires, accueillir le public à la salle Jéliote et la Chapelle et sensibiliser petits et grands.

Les objectifs de ce projet culturel :

- Permettre l'accès au spectacle vivant au plus grand nombre
- Ouvrir sur tous les types de public
- Faire des propositions de spectacles professionnels
- Offrir un accompagnement technique de qualité

Ce projet concerne le territoire du Pays Oloron Haut Béarn (Communauté de Communes du Piémont Oloronais, Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, Communauté de Communes de Josbaig, Communauté de Communes de la Vallée de Barétous, Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau).

Il s'agit de favoriser la mise en réseau à travers un portage territorial de dossiers complémentaires pour réaliser les actions opérationnelles.

Budget prévisionnel pour 2010 :

DEPENSES	Montant TTC	RECETTES	Montant TTC
Salaires :		Financements publics	
Chef de services	6 175,51	LEADER	5 412,51
Animatrice réseau	5 645,41		
Accueil et secrétariat	615,48	Département	8 266,00
Techniciens	4 277,04		
Déplacements	467,20	Autofinancement CCPO	3 502,13
TOTAUX	17 180,64 €		17 180,64

Ce projet se déroulera sur 3 ans avec un accompagnement dont les coûts seront précisés annuellement.

Les coûts de fonctionnement 2010 correspondent à 7 mois d'exercice (juin à décembre). Ils comprennent les salaires des différents intervenants du service spectacle vivant et des déplacements.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la section fonctionnement du budget annexe du spectacle vivant année 2010.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 45 voix pour et 10 abstentions (MM. BRUGIDOU, REICHERT, BAREILLE, MENE-SAFRANE, BERNOS, GIMENEZ, Mme. CABELLO, SEGAUD, BARRERE, ECHEPARE)

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les financements (FEADER, Conseil Général, CAF) dans le cadre du Contrat LEADER pour les projets ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY